

## **AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS**

N°2024-01/IPBF-CI DU 23 JANVIER 2024

*Financement : KFW à travers la fondation PATRIP*

**MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT  
DE CONSULTANTS DES ETUDES TECHNIQUES DE  
REALISATION D'INFRASTRUCTURES DANS LA REGION  
DU TCHOLOGO EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA REGION  
DES CASCADES AU BURKINA FASO.**

*Appui à la gouvernance inclusive des ressources naturelles pour la prévention  
des conflits à la frontière Burkina Faso – Côte d'Ivoire (AGIP)*

1. Interpeace est une organisation internationale de consolidation de la paix dont le siège est basé à Genève, en Suisse. Depuis plus de deux décennies, elle accompagne les populations et les autorités dans la consolidation de la paix en renforçant les capacités locales de gestion pacifique des conflits. Interpeace intervient en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso et met en œuvre des programmes promouvant des processus de dialogue inclusifs qui transforment, réduisent et préviennent les conflits violents.  
Dans le cadre du projet AGIP « **Appui à la gouvernance inclusive des ressources naturelles pour la prévention des conflits à la frontière Burkina Faso – Côte d'Ivoire** », financé par la fondation PATRIP, Interpeace a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services au titre du marché relatif au recrutement de consultant (cabinet/bureau d'études) pour la réalisation des études techniques des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures.
2. L'objectif global est de réaliser des études techniques détaillées aboutissant à des dossiers techniques et administratifs (DAO) pour la réhabilitation/construction des infrastructures en vue de satisfaire durablement les besoins des usagers et assurer ainsi une meilleure qualité de vie et cohésion sociale.
3. Les services de consultant comprennent quatre (04) lots :

N° Lot	Missions	Type d'infrastructures	Localisation (pays/commune /village)
<b>Lot 1</b>	Etudes techniques pour la construction d'un poste d'eau autonome (PEA) pour augmenter le taux d'accès à l'eau potable dans la localité	Hydraulique	Burkina Faso/Niankorodougou/ Fourkoura
	Etudes techniques pour l'aménagement et/ou réhabilitation d'un forage positif		Burkina Faso/Niangologo / Dangoindougou
<b>Lot 2</b>	Etudes techniques pour la construction d'un marché	Socio-économique	Burkina Faso/Niangologo / Dangoindougou
	Etudes techniques pour l'aménagement d'une retenue d'eau et de plaines cultivables pour		Burkina Faso/Niankorodougou/ Fourkoura

<b>N° Lot</b>	<b>Missions</b>	<b>Type d'infrastructures</b>	<b>Localisation (pays/commune /village)</b>
<b>Lot 3</b>	faciliter le maraichage et l'abreuvement des animaux	Hydro-agricole	
	Etudes techniques pour l'aménagement d'une retenue d'eau et de plaines cultivables pour faciliter le maraichage et l'abreuvement des animaux		Burkina Faso/Niangologo / Yendere
	Etudes techniques pour la réhabilitation du Barrage et aménagement de plaines cultivables		Burkina Faso/Niangologo / Dangoindougou
<b>Lot 4</b>	Etudes techniques pour la réhabilitation du Barrage et aménagement de plaines cultivables	Hydro-agricole	Cote d'ivoire /Kaouara / Zanaplédougou
	Etudes techniques pour l'aménagement d'une retenue d'eau et de plaines cultivables pour faciliter le maraichage et l'abreuvement des animaux		Cote d'ivoire /Kaouara / Laléraba
	Etudes techniques pour la réhabilitation du Barrage et aménagement de plaines cultivables		Cote d'ivoire /Toumoukoro / Ouarga

4. Les Consultants doivent être agréés et avoir des expériences solides, en étude techniques selon la spécificité de chaque lot. Ils sont donc invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter les pièces suivantes :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Madame la Responsable des Programmes de INTERPEACE ;

- Pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement ;
- Une présentation du Consultant (date de création, domaines de compétences, organisation, etc...accompagné de preuve de son existence juridique) ;
- Une attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs et/ou architectes ;
- Un agrément du ministère de l'eau et de l'assainissement catégorie EC pour des barrages et des aménagements hydro-agricoles pour le lot 3 et 4 ;
- Un agrément du ministère de l'eau et de l'assainissement catégorie F pour les adductions en eau potable (AEP) pour le lot 1 ;
- Un agrément pour l'exercice de la mission d'ingénierie du bâtiment du ministère de l'urbanisme et de l'habitat et/ou un agrément pour l'exercice de la profession d'architecte pour le lot 2 ;
- Les références des prestations similaires selon le format ci-dessous exécutées au cours des cinq (05) dernières années (copie des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation) ;

**Liste des marchés similaires**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Références du marché</b>	<b>Objet du marché</b>	<b>Montant du marché</b>	<b>Autorité contractante</b>	<b>Lieu de réalisation</b>	<b>Année de réalisation</b>	<b>Contact de l'autorité contractante</b>
<b>01</b>							
<b>02</b>							
<b>03</b>							
<b>N</b>							

- Une déclaration d'engagement dûment remplie, signée et cachetée<sup>1</sup>.

**NB** : Les candidats à cet appel ne peuvent soumettre leur dossiers de candidature que pour **deux (02) lots au plus**.

6. Une liste des trois (03) premiers candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et leurs propositions seront évaluées selon la méthode qualité-coût (SFQC).
7. Les bureaux d'études intéressés par le présent appel peuvent obtenir des renseignements, par courriel aux deux adresses indiquées ci-dessous : [bakayoko@interpeace.org](mailto:bakayoko@interpeace.org); [calame@interpeace.org](mailto:calame@interpeace.org);
8. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, sous plis fermés (1 original et 2 copies marquées comme telles) et sur CLE USB devront être déposées

<sup>1</sup> La déclaration d'engagement à retirer par courriel.

en personne à l'adresse suivante : Interpeace Côte d'Ivoire Abidjan, Villa n°69 Cité les Oscars III Riviera Bonoumin+225 22 42 33 41 ou envoyées par voie électronique aux adresses Email: [calame@interpeace.org](mailto:calame@interpeace.org); [bakayoko@interpeace.org](mailto:bakayoko@interpeace.org) au plus tard le **31 Janvier 2024 à 15 heures 00 TU** et porter expressément la mention :« **REALISATION D'INFRASTRUCTURES DANS LA REGION DU TCHOLOGO EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA REGION DES CASCADES AU BURKINA FASO** .

9. L'ouverture des plis se fera le 06 février 2024, à 15 heures GMT.
10. Interpeace se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt